



LA FRANÇAISE

Information clé pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce FCP. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce FCP et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

La Française Sub Debt - Part S - FR0013289071

Ce FCP est géré par La Française Asset Management,
société du Groupe La Française

📍 OBJECTIFS ET POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

L'objectif du fonds, de classification « obligations et autres titres de créance libellés en euro » est d'obtenir une performance annualisée supérieure à 7% sur un horizon de placement recommandé supérieur à 10 ans en s'exposant notamment sur des titres de dette subordonnés présentant un profil de risque spécifique et différent de celui des obligations classiques.

Avertissement : L'AMF rappelle aux souscripteurs potentiels que l'objectif de performance annualisée supérieure à 7% indiqué dans la rubrique « Objectif de gestion », est fondé sur la réalisation d'hypothèses de marché arrêtées par la société de gestion et ne constitue en aucun cas une promesse de rendement ou de performance du fonds.

Indicateur de référence : Markit Iboxx Euro Financials Subordinated

Le fonds est en permanence exposé sur un ou plusieurs marchés de taux de l'Union européenne et associe de manière discrétionnaire des stratégies directionnelles et non-directionnelles, portant principalement sur les taux d'intérêt nominaux, les courbes de taux et le crédit.

L'allocation est définie selon le potentiel de performance et le niveau de risque de chaque stratégie.

L'univers d'investissement du fonds englobe les obligations et titres de créances négociables émis ou garantis par les Etats membres de l'Union européenne, la Suisse, le Royaume-Uni et la Norvège (dette publique), les obligations non gouvernementales (dette privée) de l'Union européenne, la Suisse, le Royaume-Uni et la Norvège et libellées en euro, les obligations convertibles et les instruments du marché monétaire. Cet univers d'investissement inclut notamment les différentes catégories de dette subordonnée.

Les « CoCos » présentent un caractère plus spéculatif et un risque de défaut plus important qu'une obligation classique mais ces titres obligataires contingent convertible seront recherchés dans le cadre de la gestion du fonds compte tenu de leur rendement important. Cette rémunération vient en

compensation du fait que ces titres peuvent être convertis en fonds propres (actions) ou subir une perte en capital en cas de déclenchement des clauses contingentes de l'institution financière concernée (franchissement d'un seuil de capital prédéfini dans le prospectus d'émission d'une obligation subordonnée).

La répartition dette privée/ dette publique n'est pas déterminée à l'avance et se fera selon les opportunités de marché.

Le fonds peut investir sans référence à des critères de notation financière particuliers.

La sensibilité globale du portefeuille est comprise entre 0 et 10.

L'investisseur d'un pays membre de la zone euro n'est pas exposé au risque de change.

Le fonds peut investir jusqu'à 10% en parts ou actions d'OPCVM pour gérer sa trésorerie ou répondre à l'objectif de gestion et peut procéder à des opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres.

Le fonds peut intervenir sur des instruments financiers à terme (warrants, EMTN, bons de souscription, ...), négociés sur des marchés réglementés français et étrangers ou de gré à gré en vue de couvrir et/ou exposer le portefeuille aux risques des marchés de taux et/ou d'actions (l'exposition au risque action n'excédant pas 10% de l'actif net) via des futures, options et/ou des swaps et via des CDS single name ou des CDS sur indice dans un but de couverture uniquement.

Le fonds pourra également avoir recours à des Total Return Swap (TRS).

L'exposition globale du portefeuille est limitée à 300% de l'actif du fonds.

Durée de placement recommandée : Ce fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant 10 ans.

Modalités de rachat : Les rachats sont centralisés, chaque jour (J) auprès de La Française AM Finance Services à 11h00 et sont réalisés sur la base de la prochaine valeur liquidative, avec règlement en J+2 (jours ouvrés).

Affectation des sommes distribuables : Capitalisation

📍 PROFIL DE RISQUE ET DE RENDEMENT



Explications textuelles de l'indicateur de risque et de ses principales limites :

L'indicateur de risque de niveau 4 reflète le risque des marchés de taux de l'Union européenne quel que soit le secteur, sans critères de notation financière particuliers dans lesquels le fonds investit en respectant une fourchette de sensibilité comprise entre 0 et 10. Ce fonds ne bénéficie pas de garantie en capital.

Cette donnée se base sur les résultats passés en matière de volatilité. Les données historiques telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique de risque peuvent ne pas constituer une indication fiable du profil

de risque futur du fonds. Cette catégorie de risque n'est pas garantie et est susceptible d'évoluer dans le temps. La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ». Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Risques importants pour le FCP non pris en compte dans cet indicateur :

Risque lié aux impacts de techniques telles que les produits dérivés : c'est le risque d'amplification des pertes du fait de recours à des instruments financiers à terme tels que les contrats financiers de gré à gré, et/ou les opérations d'acquisition et de cession temporaires de titres et/ou les contrats futures.

Risque de contrepartie :

Il est lié à la conclusion de contrats sur instruments financiers à terme négociés sur les marchés de gré à gré et aux acquisitions et cessions temporaires de titres : il s'agit du risque de défaillance d'une contrepartie la conduisant à un défaut de paiement. Ainsi, le défaut de paiement d'une contrepartie pourra entraîner une baisse de la valeur liquidative.

FRAIS

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation du FCP y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts. Ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

FRAIS PONCTUELS PRELEVES AVANT OU APRES INVESTISSEMENT	
Frais d'entrée	4,00 %
Frais de sortie	Néant

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi. Dans certains cas, l'investisseur peut payer moins. L'investisseur peut obtenir de son conseiller ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.

FRAIS PRELEVES PAR LE FONDS SUR UNE ANNEE	
Frais courants	0,61 % (*)

(*) Ce chiffre correspond aux frais de l'exercice clos le 31/12/2017 et peut varier d'un exercice à l'autre.

FRAIS PRELEVES PAR LE FONDS DANS CERTAINES CIRCONSTANCES	
Commission de surperformance	0,00 % (**) 25% TTC de l'écart performance du fonds indice de référence

(**) Ce chiffre correspond aux frais de l'exercice clos le 31/12/2017 et peut varier d'un exercice à l'autre.

Commission de surperformance : 25% TTC maximum de la surperformance calculée en comparant l'évolution de l'actif de l'OPCVM à l'évolution de l'actif d'un OPCVM de référence réalisant exactement 7% de performance par an en enregistrant les mêmes variations de souscriptions et rachats que l'OPCVM réel. La Part S du fonds applique le principe du High Water Mark.

Pour plus d'informations sur les frais, veuillez-vous référer aux pages 8 et 9 du prospectus de ce FCP, disponible sur le site internet www.la-francaise.com.

Les frais courants ne comprennent pas : les commissions de surperformance et les frais d'intermédiation excepté dans le cas de frais d'entrée et/ou de sortie payés par le FCP lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre véhicule de gestion collective.

PERFORMANCES PASSES

La Française Sub Debt (Part S) Markit Iboxx Euro Financials Subordinated

Seules les performances sur les années civiles pleines sont affichées

FCP créé le : 20/10/2008

Performance calculée en EUR

La performance du fonds est calculée dividendes et coupons nets réinvestis et nette de frais de gestion directs et indirects et hors frais d'entrée et de sortie.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles ne sont pas constantes dans le temps.

INFORMATIONS PRATIQUES

Dépositaire : BNP Paribas Securities Services

Derniers prospectus, rapport annuel et document d'information périodique des parts S, F, IC CHF H, E, R, C, RC USD H, T C EUR, A, I GBP H, IC USD H, T C USD H, D : disponible gratuitement sur le site <http://www.la-francaise.com> ou en contactant La Française Asset Management au tél. 33 (0)1 44 56 10 00 ou par e-mail : contact-valeursmobilières@lafrancaise-group.com ou par courrier : 128 boulevard Raspail 75006 Paris

Valeur liquidative et autres informations pratiques : locaux de la société de gestion et/ou www.la-francaise.com

Autres catégories de parts : F, IC CHF H, E, R, C, RC USD H, T C EUR, A, I GBP H, IC USD H, T C USD H, D

Fiscalité : selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts du FCP peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès du commercialisateur du FCP. Le fonds n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique « U.S. Person » (la définition de « U.S. Person » est disponible sur le site internet de la société de gestion www.la-francaise.com et/ou dans le prospectus).

Politique de rémunération : la politique de rémunération actualisée de la société de gestion, y compris une description de la façon dont la rémunération et les avantages sont calculés, la composition du comité de rémunération en charge d'attribuer la rémunération variable et les avantages, est disponible sur le site internet : <http://lfgrou.pe/MnDZx7>. Un exemplaire papier est disponible gratuitement sur demande au siège social de la société de gestion.

La responsabilité de La Française Asset Management ne peut être engagée que sur la base des déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du FCP.

Ce FCP est agréé par la France et réglementé par l'Autorité des marchés financiers.

La Française Asset Management est agréée en France et réglementée par l'AMF.

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 18/05/2018